



Chambre Des Professions Libérales de Paris

Organisme représentatif des Professions Libérales

La Lettre de la CDPL

A Mesdames et Messieurs
les membres de la CDPL

Paris, le 8 mars 2006

Chers Amis,

Cette lettre constitue une sorte d'appel à la mobilisation générale dans l'intérêt de notre mouvement, et ce à un double titre.

Tout d'abord, le 3 avril prochain, les professionnels libéraux éliront leurs représentants auprès de leurs Caisses d'assurance maladie, organismes désormais intégrés dans le régime social des indépendants (RSI).

Les professionnels libéraux d'Ile de France éliront leurs représentants à la Caisse Maladie des Professions Libérales d'Ile de France (CAMPLIF).

Ces élections qui se déroulent par correspondance tous les 6 ans, constituent avec les élections aux conseils des prud'hommes l'une des rares opportunités d'expression démocratique pour l'ensemble du corps social que représentent les professionnels libéraux.

Au-delà du programme qui nous sera proposé par notre mouvement, seul un large taux de participation démontrera à nos interlocuteurs quotidiens nationaux ou européens (pouvoirs publics, parlement, institutions sociales, conseils économiques national et régionaux, collectivités territoriales, commissions des impôts, commission nationale de concertation des professions libérales, etc...), la représentativité de notre organisation.

Seule cette participation nous donnera la motivation nécessaire pour défendre les professionnels libéraux au sein du collège patronal des organismes paritaires départementaux et nationaux (notamment URSSAF et ACOSS).

Il s'agira notamment dans le domaine social de défendre l'indépendance de nos régimes de retraites menacés d'une fusion avec ceux des artisans et des commerçants au sein d'un RSI élargi.

Or, ces régimes sont chroniquement déficitaires, et il nous est déjà imposée une très importante compensation à leur bénéfice.

Il faut donc impérativement voter après nous être déterminés sur les listes qui vous seront adressées prochainement.

.../...

Un grand nombre des membres de notre chambre départementale et non des moindres se retrouvent sur la liste des candidats que je vous joins en annexe.

Il faudra faire triompher notre liste, et je sais pouvoir compter sur vous pour la faire connaître auprès de vos confères.

Le 2^{ème} grand moment du trimestre sera notre réunion débat qui aura lieu le lundi 27 mars 2006 à 19 heures au Cercle National des Armées 8, place Saint Augustin 75008 PARIS.

Le thème choisi en est : la réforme de la fiscalité des plus-values de cession des parts de nos cabinets ou offices.

Cette fiscalité a récemment évolué sous la pression de nos représentants.

Un éminent spécialiste nous en entretiendra et chacun pourra lui poser les questions qui le préoccupent.

Vous recevrez prochainement votre invitation à participer à cette réunion.

Dans l'attente du plaisir de vous y revoir, je vous prie de croire à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Didier Bolling
Président

PS : n'omettez pas de régler très vite votre cotisation 2006 en retournant le bulletin joint.